

MAIRIE D'AUTHEUIL-AUTHOUILLET
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 OCTOBRE 2018

—◆—
COMPTE RENDU

L'an deux mil dix-huit,
Le huit octobre à 20 heures 00,
Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur GLOTON Louis, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames LEMARCHAND Françoise, JOURDAN Evangéline, BUSSI Isabelle, TOURSEL Carole, Messieurs GLOTON Louis, NOËL Denis, POULIN Etienne, CHARPENTIER Raynald, ROUSSEL Franck

Etaient absents excusés : Messieurs PAUL Olivier, LEPRINCE Patrick, CRÉPEAU Serge pouvoir à NOËL Denis, Madame MAHEUX Jeannine

Madame JOURDAN Evangeline a été élue secrétaire de séance,

Suite à une réunion au siège de la CCEMS, Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal en diaporama l'importance de la responsabilité de la commune dans la mise en place du RGPD en application depuis le 25 mai 2018 et le rôle de l'association des élus ADICO en commande groupée avec la CCEMS afin de nous mettre une mise en conformité avec la réglementation de la protection des données.

LOCATION LOCAL A USAGE COMMERCIAL au 41 rue Yves Montand modification *Délib.*
N°34-2018

Monsieur le Maire informe, que suite à l'accord de principe pris par le conseil municipal, de louer à Madame DOYEN le local n° 41 rue Yves Montand à partir du 12 octobre 2018 pour un usage commercial si la signature du bail a eu lieu chez le notaire. Le conseil municipal après avoir rajouté une pièce complémentaire de 11m2 a déterminé le montant du loyer à 150,00 € par mois, la surface total du local commercial sera donc d'environ 37 m2. Les frais de notaire sont intégralement à charge du locataire. Les charges, chauffage, EDF, eau, taxe ordures ménagères sont à la charge du locataire, la revalorisation du loyer se fera tous les ans, le loyer est payable d'avance par prélèvement automatique versé auprès de la perception de Gaillon. Une caution représentant un mois de loyer est demandée à l'entrée en jouissance, ainsi qu'une attestation d'assurance. Un état des lieux est fait en présence de Monsieur le Maire et le locataire, signé par les deux parties.

Le conseil municipal après avoir entendu cet exposé, mandate et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer le bail commercial de location qui sera établi chez Maîtres LECOUP-BLOT, CHARTIER-BRASSET, CHENOT, Notaires 17 rue de Pacy 27490 LA CROIX SAINT LEUFROY – CLEF VALLEE D'EURE

Adopté à l'unanimité

Informations :

Pour le 100ème anniversaire de l'armistice le 11 novembre de cette année le conseil municipal souhaite associer les grandes classes de l'école. Une commission animation allant dans ce sens afin de peaufiner tous les détails est fixée le lundi 15 octobre 2018 à 19h30.

Monsieur le Maire informe avoir reçu l'accord de subvention pour les travaux à l'école dans les classes de Mme Oung et Mme Labeguery. Ces travaux consistent à poser des fonds plafonds, une VMC de nouveaux luminaires et de nouvelles peintures dans les deux classes ainsi que dans le couloir. Le plus gros des travaux sera fait pendant les vacances de la Toussaint, les peintures pendant les vacances de Noël.

Monsieur le Maire informe que conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement régulier aux conduites à tenir en cas d'événement majeur, le rectorat et les préfectures de l'Eure et de la Seine-Maritime demandent aux établissements scolaires de mettre en œuvre le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) le lundi 15 octobre 2018 (plage horaire 10h-11h). Le scénario d'exercice sera celui d'une situation orageuse engendrant une tempête et de fortes précipitations. Monsieur Noël explique que lors du dernier déclenchement de l'alarme incendie le temps d'évacuation de l'école est à 1min10, ce qui est très satisfaisant. Il demande cependant si un autre système d'alerte peut être envisagé pour les entraînements PPMS, l'alarme générale étant uniquement située dans un des bâtiments donc inaccessible à tous les professeurs en cas de réel danger.

Monsieur le Maire propose de monter un projet « Ecole numérique ».

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été prévu au budget la mise en place de panneaux de voirie, la pose de panneaux de signalisation dans la commune centre bourg. Ce projet n'a toujours pas été monté ni chiffré faute de temps. Une commission travaux est fixée le samedi 20 octobre 2018 à 9h00.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'activités 2017 du SIEGE. Le rapport est tenu à la disposition des usagers en mairie.

Monsieur le Maire explique avoir reçu un courrier de ONET propreté et services informant d'une hausse des coûts de travail en 2019 de 2.3%. Cette société est en charge deux fois par an du nettoyage des vitres de l'école, du bâtiment périscolaire et de l'ancienne gare. Il propose de faire faire des devis comparatifs chez d'autres fournisseurs afin de baisser le prix ou de négocier le contrat actuel.

Monsieur Noël fait une présentation rapide du procès-verbal du SICOSSE en date du 27 septembre 2018.

Monsieur le Maire fait un point rapide sur les employés communaux, suite à des congés maladie un remplaçant temporaire a été recruté de début juin à fin septembre. La situation reste compliquée à ce jour.

Questions diverses :

Madame Toursel et Monsieur Charpentier font un bilan des dysfonctionnements récents des transports scolaires. La situation s'est améliorée mais certains problèmes subsistent, il n'y a pas de chauffeurs remplaçants en cas de maladies ou d'absences, la communication est mal organisée, non datée... les chauffeurs sont mal formés et certaines conduites sont dangereuses (arrêt au milieu de la route)... Néanmoins les parcours ont été revus et la somme de 42 000 € rajoutée au budget.

Madame Bussi demande si les travaux demandés au dernier conseil municipal ont été programmés : éclairage sente Beaudinette ainsi que le miroir opaque. Le maire lui répond par l'affirmative.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour la séance est levée à 21 h 12